

Bioxodes nomme Philippe Monteyne, un vétéran de l'industrie pharmaceutique, au poste de président et accélère le développement en phase avancée de son candidat médicament innovant dans l'AVC

- Ancien dirigeant de GSK et de Sanofi, M. Monteyne a supervisé le développement de Cervarix® et permis l'avancement de plusieurs traitements pionniers dans les maladies rares ; il apporte dix années d'expérience en capital-risque.
- Cette nomination vient conforter le leadership de Bioxodes après la publication de données intermédiaires encourageantes de phase 2a sur le candidat médicament BIOX-101 dans l'AVC hémorragique.
- L'essai de phase 2b dont le lancement est prévu en 2027 pourrait suffire à appuyer une demande d'autorisation de mise sur le marché conditionnelle aux États-Unis et en Europe.

Gosselies, Belgique, 7 octobre 2025 (08h30 CET) — Bioxodes SA, société biopharmaceutique au stade clinique développant de nouvelles thérapies dédiées à la prévention et au traitement de maladies thrombotiques et inflammatoires, annonce aujourd'hui la nomination de Philippe Monteyne, MD, PhD, au poste de président de son Conseil d'administration. Le Dr. Monteyne, neurologue, apporte une riche expérience et de nombreux succès en tant qu'investisseur dans les sciences de la vie et dirigeant dans le secteur pharmaceutique, après avoir occupé divers postes de leadership dans l'industrie et supervisé aussi bien le développement que le lancement de plusieurs nouveaux médicaments.

« Bioxodes se réjouit grandement de la nomination de Philippe Monteyne en tant que Président. Son expérience et son expertise dans le développement de nouvelles thérapies, dans des domaines où les besoins médicaux restent largement insatisfaits, apporteront de précieuses orientations à l'entreprise, alors que de nouvelles données ont confirmé le fort potentiel de BIOX-101 dans le traitement des accidents vasculaires cérébraux. Je suis impatient de travailler avec lui pour continuer à faire progresser ce candidat médicament « first-in-class » aux différentes étapes des essais cliniques en vue d'une commercialisation, potentiellement dès 2030 », a déclaré Marc Dechamps, Directeur général de Bioxodes. « Nous avons énormément bénéficié du travail de Pierre Detrixhe en tant que président de la société au cours des dernières années. Je le remercie pour sa contribution. Je me réjouis de continuer à travailler avec lui en tant que membre du Conseil d'administration », a-t-il ajouté.

Le Dr. Monteyne prendra ses fonctions immédiatement, alors que Bioxodes se prépare à un essai multicentrique mondial de phase 2b en vue d'un potentiel enregistrement de son actif principal BIOX-101 chez des patients ayant eu un AVC hémorragique. S'il s'avère concluant, l'essai de phase 2b pourrait suffire à appuyer une demande d'autorisation de mise sur le marché conditionnelle de BIOX-101 aux États-Unis et en Europe. Le peptide recombinant sera également développé pour traiter l'accident vasculaire ischémique aigu.

Le Dr. Monteyne est *Senior Advisor* en sciences de la vie chez AltamarCAM Partners, qui détient plus de 20,8 milliards d'euros d'investissements sur les marchés privés. Il est membre de son Comité



d'investissement, ancien partner de leur fonds axé sur les sciences de la vie Aliath Bioventures à Barcelone, et ancien senior partner de Fund+, un fonds de capital-investissement en Belgique. Dans l'industrie, il a occupé divers postes de direction chez SmithKline Beecham, GSK et Sanofi. Chez GSK, il a été responsable du développement et du lancement du vaccin contre le cancer du col de l'utérus Cervarix®, ainsi que de la recherche qui a permis le développement de Strimvelis®, un traitement de thérapie génique pour l'ADA-SCID destiné à un usage autologue, ainsi que de Tegsedi®, un traitement à base d'oligonucléotides pour l'hATTR, une autre maladie rare. Il est membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés de biotechnologie en Belgique, en France et en Espagne, et a été professeur invité de neurologie à l'Université catholique de Louvain (UCL) en Belgique.

« L'AVC hémorragique représente un besoin médical non satisfait et l'un des problèmes neurologiques non résolus les plus urgents auxquels la communauté scientifique est aujourd'hui confrontée. J'ai été très impressionné par les résultats de l'essai de phase 2a évaluant BIOX-101. Je crois qu'il peut révolutionner le traitement de l'AVC, en offrant une solution à un trouble qui, malheureusement, conduit souvent à des handicaps sévères ou au décès. En l'absence de traitements approuvés pour l'AVC hémorragique à ce jour, BIOX-101 est une opportunité unique de contribuer à façonner un marché complètement nouveau en fournissant aux médecins un médicament susceptible de réduire considérablement la mortalité et d'améliorer les résultats des patients touchés par cette maladie mortelle, » a déclaré Philippe Monteyne.

En septembre, <u>Bioxodes a communiqué les résultats intermédiaires encourageants</u> du deuxième essai clinique de phase 2a BIRCH, confirmant le fort potentiel d'innovation de BIOX-101. Tous les patients traités avec le candidat médicament ont observé une diminution de l'hématome, étayée par des mesures de biomarqueurs qui ont toutes eu tendance à soutenir les observations cliniques. Les résultats sur le plan fonctionnel étaient également encourageants. Les signaux de récupération semblaient plus favorables que ceux observés dans le groupe témoin sous traitement standard. Par ailleurs, un plus grand nombre de patients ont retrouvé leur indépendance au jour 90 après la prise du traitement par BIOX-101, que dans le groupe sous traitement standard.

L'accident vasculaire cérébral (AVC) hémorragique est une pathologie dévastatrice pour laquelle il n'existe actuellement aucun traitement approuvé. Bien que seulement 15 % des AVC sont classés comme AVC hémorragiques, ils représentent 40 % de tous les décès liés aux AVC. Le taux de mortalité à 30 jours s'élève à près de 50 % [1] et environ la moitié des décès liés à l'AVC hémorragique surviennent dans les 24 premières heures[2]. Moins de 20 % des survivants retrouvent leur autonomie fonctionnelle après six mois, souvent en raison de lésions secondaires résultant d'un saignement impossible à traiter et de l'inflammation associée, qui peuvent provoquer des ischémies cérébrales secondaires, de la neuroinflammation et des lésions neuronales, entre autres.

BIOX-101 est une version recombinante propriétaire d'une petite protéine que l'on trouve dans la salive de la tique (*Ixodes ricinus*). Ce médicament a été conçu pour inhiber les effets secondaires néfastes de l'AVC hémorragique, tels que les ischémies cérébrales secondaires, la neuroinflammation et les lésions neuronales. Contrairement aux anticoagulants actuellement commercialisés, BIOX-101 réduit la formation de caillots sans augmenter l'hémorragie. Il y parvient en ciblant les facteurs XIa et XIIa de la voie de coagulation intrinsèque. Le produit exerce également des effets anti-inflammatoires en inhibant l'activation des neutrophiles et la libération des filaments d'ADN extracellulaires (appelés NETs), ce qui peut engendrer une inflammation excessive qui exacerbe les lésions cérébrales et perturbe la barrière hémato-encéphalique. Bioxodes a terminé un essai clinique de preuve de concept de phase 2a portant



sur BIOX-101 dans le traitement de l'AVC hémorragique, dont les résultats sont positifs. La société prévoit actuellement de mener un essai de phase 2b dans l'AVC hémorragique, et des essais de phase 2 évaluant BIOX-101 dans le traitement de l'AVC ischémique aigu ainsi qu'une indication non communiquée à ce jour.

- 1. McGurgan, I.J., et al., *Acute intracerebral haemorrhage: diagnosis and management*. Pract Neurol, 2020. **21**(2): p. 128-36.
- 2. Hemphill, J.C., 3rd, et al., *The ICH score: a simple, reliable grading scale for intracerebral hemorrhage*. Stroke, 2001. **32**(4): p. 891-7.

Bioxodes SA (www.bioxodes.com) est une société biopharmaceutique au stade clinique développant de nouvelles thérapies dédiées à la prévention et au traitement de maladies thrombotiques et inflammatoires. L'actif principal de l'entreprise, BIOX-101, est un candidat-médicament « first-in-class » en cours de développement pour traiter l'AVC. Son portefeuille de candidats médicaments innovants dédiés au traitement et à la prévention des maladies thrombo-inflammatoires repose sur le mécanisme d'action unique de BIOX-101. Sur le plan international, Bioxodes détient à la fois des brevets délivrés et des brevets en cours d'examen pour BIOX-101. La recherche de Bioxodes est soutenue par la Région wallonne (SPW Recherche). L'entreprise est enregistrée en Belgique sous le numéro 825.151.779.

SIÈGES SOCIAUX

BioPark Charleroi-Bruxelles Sud Rue Santos-Dumont, 1 6041 Gosselies, Belgique +32 496 59 03 54 investment@bioxodes.com

EU MEDIA RELATIONS

Giovanni Ca' Zorzi Cohesion Bureau douwe.miedema@cohesionbureau.com

RELATIONS MÉDIAS

Alexandra Schiettekatte
communication@bioxodes.com
+32 476 65 04 38

RELATIONS INVESTISSEURS

Douwe Miedema
Cohesion Bureau
giovanni.cazorzi@cohesionbureau.com